Projet Pédagogique

Accueil Collectif de Mineurs

3/15 ans

CARNOUX-EN-PROVENCE

Sommaire

Sommaire

Introduction

Présentation de la structure

Les locaux

La composition de l'équipe

Le public accueilli

Les caractéristiques de l'enfant

Le projet éducatif

Les intentions éducatives

Les activités

La vie quotidienne

Les moyens

L'évaluation

Droits et devoirs de chacun

Introduction

L'Accueil Collectif de Mineurs occupe une place de plus en plus importante dans les loisirs des enfants et des jeunes.

Il répond aux demandes de garde et d'accueil des familles et devient de plus en plus un outil au service d'une politique pour l'enfance et la jeunesse conduit par les collectivités locales. Il revient aux animateurs, aux éducateurs, à l'ensemble du personnel qui y travaille d'aménager, de créer, d'animer un lieu propice aux découvertes, aux rencontres, afin que l'enfant puisse y construire sa personnalité, vivre ses propres expériences, en sécurité, à son rythme et selon sa maturité. L'ACM est une structure à l'écoute de l'enfant et du jeune adolescent, qui met en œuvre les moyens matériels et humains qui concourent à leur bien-être, à leur repos, à leur développement. Il propose par le biais des loisirs : le plaisir du jeu, la confrontation d'idées, la vie en groupe, la réalisation d'un projet, la découverte…

Il permet de construire des relations avec le quartier, le village, l'école, la famille, d'autres structures (multi accueil, clubs sportifs…) : il est un outil de socialisation.

Présentation de la structure

Carte d'identité de l'ACM

Organisateur :		Mairie de Carnoux en Provence
Type :		Accueil Collectif de Mineurs
Lieu :	3-11 ans	Groupe Frédéric Mistral Avenue du Mail 13470 CARNOUX EN PROVENCE
	12-15 ans	Club des Jeunes 2 Place de la Grande Armée 13470 CARNOUX EN PROVENCE
Environnement :		Centre-ville de Carnoux en Provence
Dates d'ouverture :	3-11 ans	Les mercredis (en période scolaire) et Les vacances scolaires (du lundi au vendredi)
	12-15 ans	Les vacances scolaires (du lundi au vendredi)
Fermeture annuelle :		Vacances de Noël
Horaires d'ouverture :	3-11 ans	Mercredis de 7h30 à 18h15 Vacances scolaires de 7h30 à 18h15
	12-15 ans	Vacances scolaires de 8h30 à 18h15
Public accueilli :		Dès l'entrée à la maternelle jusqu'à 15 ans
Capacité d'accueil :	3-11 ans	100 enfants par jour (les mercredis) et entre 60 et 100 (les vacances scolaires)
	12-15 ans	20 jeunes adolescents (les vacances scolaires)

I. Les locaux

L'Accueil Collectif de Mineurs se déroule :

- pour les 3-6 ans dans les locaux de l'Ecole Frédéric Mistral Maternelle
- pour les 6-11 ans dans les locaux de l'Ecole Frédéric Mistral Primaire
- pour les 12-15 ans dans les locaux du Club de Jeunes situés au 2 Place de la Grande Armée.

✓ ***Côté Maternelle :***

- 1 salle d'activités (classe)
- 1 dortoir
- 1 hall d'accueil
- 2 salles d'activités avec sanitaires attenants (2ème étage Bâtiment 2)
- 1 bibliothèque (2ème étage Bâtiment 2)
- 2 cours avec jeux extérieurs
- Des sanitaires
- 1 terrain de sport (des écoles)

✓ ***Côté Primaire (Mistral 1) :***

- 1 salle d'activité
- 1 hall d'accueil
- 2 salles d'activités avec sanitaires attenants (2ème étage Bâtiment 2)
- 1 cour
- 1 bloc sanitaire avec WC et lavabos
- 1 restaurant scolaire pour les 3-12 ans avec une cuisine attenante
- 1 tisanerie (Salle du personnel)
- 1 bungalow pour stocker tout le matériel d'animation
- 1 bureau

✓ ***Côté Club des Jeunes :***

- 1 grande salle d'activité (avec coin cuisine)
- 1 bureau
- Deux sanitaires
- 1 local de rangement (grenier)

II. La composition de l'équipe

Equipe de direction :	**1** Directrice + **1** Directrice adjointe (en fonction de la législation et des effectifs)
Equipe d'animation :	**ACM 3-11 ans** **6** Animateurs BAFA (en fonction de la législation et des effectifs) **2** Animateurs Stagiaires BAFA **2** Animateurs Non diplômés **CLUB DES JEUNES 12-15 ans** **1** Animateur diplômé BEESAPT **1** Animateur diplômé BAFA
Equipe technique :	**1** chef de groupe du restaurant scolaire (géré par la **SODEXO**) **4** agents d'entretien

III. Le public accueilli

Le public accueilli dans l'ACM est mixte. Il est en grande partie fréquenté par des enfants ou des jeunes adolescents qui sont scolarisés dans les mêmes écoles ou collège.

Par ailleurs, les enfants ou les jeunes adolescents qui résident en dehors de la commune sont amenés à être inscrits dans la structure ; souvent par commodité pour les parents qui travaillent dans la ville de Carnoux.

Dans la structure, certains enfants sont issus de familles divorcées, monoparentales ou recomposées, l'Accueil Collectif de Mineurs est pour les parents un mode de garde.

Etant donné qu'il n'y a qu'un Accueil Collectif de Mineurs sur la commune, certains parents ont plus de facilité à se connaître, de part, la proximité des différentes structures fréquentées par les enfants (écoles, collèges, activités sportives, camp militaire…), ce qui favorise un climat plus familial.

Les enfants sont répartis par tranche d'âge, et chaque groupe fonctionne selon un rythme de vie différent. Le nom des groupes a été choisi par les enfants eux-mêmes il y a déjà quelques années et reste inchangé à ce jour.

- ✓ 3-4 ans : **les Minipouss'**, groupe d'environ 15 enfants
- ✓ 4-5 ans : **les Petits Génies**, groupe d'environ 20 enfants
- ✓ 5-6 ans : **les Grands Génies**, groupe d'environ 15 enfants

- ✓ 6-8 ans : **les Gremlins**, groupe d'environ 25 enfants
- ✓ 8-11 ans : **les Giants**, groupe d'environ 25 enfants

- ✓ 12-15 ans : **les D'jeuns**, groupe de 24 enfants

IV. Les caractéristiques de l'enfant et du jeune adolescent

Principales caractéristiques du développement des enfants

Petit enfance
de 3 à 6 ans

Développement physique	**Développement intellectuel**	**Développement social**	**Développement affectif**
• Période de croissance importante. • Se fatigue vite • Découverte de son corps et de son sexe • Découverte du monde à travers le toucher • A cet âge-là un enfant dort environ 10 à 12h par 24h • Le jeu est un moyen pour l'enfant de mieux connaitre son corps	• Compréhension des explications simples et concrète • Concentration et écoute limitées. • A partir de 5 ans : début de la lecture et de l'écriture • Phase du « Pourquoi » • Faible mémorisation • Très indulgent, il veut tout et tout de suite • Période de l'imaginaire	• Imitation des personnes qui l'entourent • Au « centre du monde » c'est sa manière d'exister, de s'affirmer et de se construire • Il n'est pas prêteur mais joue avec les autres • Apprend à vivre en collectivité • Personnel, il emploie souvent le « Je »	• Besoin d'affection et de tendresse • Besoin de repère et de sécurité affective • Très possessif avec les adultes • Besoin de rituel, de repère… • Besoin d'exprimer ses sentiments

Principales caractéristiques du développement des enfants

Enfance
de 6 à 11 ans

Développement physique	**Développement intellectuel**	**Développement social**	**Développement affectif**
• Il est en pleine croissance • Il devient « pudique » • Connait son corps et ses limites • Geste précis, agile • Beaucoup besoin de se dépenser • Son temps de sommeil est d'environ 9 à 10h par nuit	• Plus grande capacité de concentration • Apprentissage de l'écriture et de la lecture • Large vocabulaire • Sait donner son avis, faire des choix et résonne de manière logique • Période du « montage-démontage » des objets pour comprendre le fonctionnement • Comprend le bien et le mal • La notion de justice a toute son importance • Besoin de compétition	• Ses relations extérieures se développent • Affirme son identité • Séparation des filles et des garçons • Besoin de partager, d'échanger… • Confiant envers les adultes	• Appartenance à des groupes de copains • Période du « meilleur copain » ils se regroupent par affinités • A du mal à exprimer ses sentiments de manière spontanée • Apparition de la pudeur

Principales caractéristiques du développement du jeune adolescent

Adolescence
de 12 à 15 ans

Développement physique	**Développement intellectuel**	**Développement social**	**Développement affectif**
• Poussée importante de la croissance • Chez les filles, apparition des règles • Augmentation des besoins de sommeil • Déstructuration du rythme alimentaire • Grande fatigabilité	• Esprit critique • N'aime pas avoir tort • Besoin d'initiative • Augmentation de la capacité d'attention et de mémorisation	• Soumission à des codes (vestimentaires, musique…) • Formation de petits groupes (cercle fermé d'amis)	• Recherche de l'ami • Construction de l'identité • Relation plus distante avec les parents • Début de sa projection dans le futur

Le Projet Educatif

Le projet éducatif est en cohérence avec la politique Enfance Jeunesse conduite par la Commune.

Il s'appuie sur de objectifs qui sont les suivants :

ACM 3/11 ans

A. Favoriser la découverte à travers le jeu et l'activité en palliant aux notions de plaisirs et de loisirs

Le jeu ou l'activité font appel à des notions de loisirs mais aussi de plaisirs, et ont une place importante dans la vie des enfants. C'est à travers eux que l'on pourra faire découvrir d'autre univers à l'enfant, ils doivent être adaptés en fonction de leurs âges, de leur capacité et de l'environnement. Ils sont indispensables à la construction de l'enfant et à son intégration dans la société. Ils ont pour but des apprentissages nécessaire à la vie de tous les jours.

- Développement des sens
- Développement des connaissances
- Travail de l'imaginaire

B. Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité

La socialisation est le maître mot de l'apprentissage de la vie en collectivité, c'est ce qui va permettre à l'enfant de vivre avec l'autre. L'adulte a un rôle essentiel, il est le guide premier de l'enfant, le modèle, l'exemple. Des règles de vie doivent être instaurées, pausées et claires, ce qui permettra à l'enfant/jeune de connaître ses limites.

- Ouverture aux autres et au monde
- Respect de l'autre
- Favoriser la participation de chacun
- Respect le rythme de vie de l'enfant

C. Permettre aux enfants et de devenir les citoyens de demain

On ne nait pas citoyen, on le devient avec des droits et des devoirs. La notion de citoyenneté s'acquiert de jour en jour. Le rôle de l'adulte est de pousser l'enfant à apprendre le respect dans la vie de tous les jours, la politesse ; le respect des autres, du matériel, et de l'environnement.

- Aider à construire sa propre personnalité, à avoir confiance en soi, et à exprimer ses choix.

ACM CLUB DES JEUNES 12/15 ans

Favoriser l'accueil des jeunes ados

- Proposer un lieu d'accueil adapté aux jeunes
- Le faire connaître sur le secteur
- Faciliter l'intégration de tous
- Lutter contre toute forme de discrimination

Favoriser la prise d'initiative et la créativité

- Laisser des temps aux jeunes pour créer leurs propres activités
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets

ACCOMPAGNER LE JEUNE DANS SES CHOIX ET SON APPRENTISSAGE

Développer l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe

- Mettre en place des activités de coopération
- Proposer régulièrement des moments conviviaux autour d'une soirée ou d'un repas

Les intentions éducatives de l'équipe

L'Accueil Collectif de Mineurs occupe une place prépondérante dans l'aménagement des loisirs des enfants et des jeunes de la Commune. C'est un lieu de détente où les enfants et les jeunes s'épanouissent, s'expriment, et découvrent au travers d'activités variées. Il est complémentaire à la famille, à l'école et au collège.

1. ***Objectifs généraux***

- Privilégier l'apprentissage de la socialisation et de la vie en collectivité
- Apprendre à écouter, dialoguer, prendre conscience de l'autre, respecter les différences
- Aider à construire sa propre personnalité, à avoir confiance en soi, à exprimer ses choix
- Favoriser l'apprentissage de l'autonomie et la responsabilisation de chacun
- Former chacun d'eux à la citoyenneté

2. ***Objectifs spécifiques***

- Etablir un cadre de vie agréable et convivial
- Elargir les relations de chacun en rencontrant d'autres publics, en découvrant de nouveaux lieux et favoriser les échanges et les relations entre les différents milieux de vie de l'enfant
- Respecter le rythme de vie de l'enfant en tenant compte des besoins spécifiques des différentes tranches d'âge
- Favoriser les initiatives, les choix de chacun tout en respectant les contraintes de la collectivité et favoriser l'imagination et la créativité
- Amener l'enfant à découvrir des activités et des techniques nouvelles

3. ***Objectifs opérationnels***

- Amener les enfants et les jeunes adolescents à imaginer leurs espaces de jeux, à les mettre en place, à en définir les règles de fonctionnement
- Déterminer un espace de vie propre à chaque groupe, mettre en place des rencontres inter-centres, des projets en réseau, mais aussi, favoriser les projets communs avec les différents partenaires
- Informer les familles, les faire participer à la vie du centre
- Mettre en place des règles de vie communes, respecter les lieux de vie
- Proposer des projets d'animation autour d'un thème, alterner les activités manuelles et physiques et favoriser les temps d'échange et d'évaluation avec les enfants.

Les activités

En concertation avec l'équipe d'animation un thème est choisi pour les deux mois avant chaque période de vacances. Les activités proposées doivent être en adéquation avec le thème et permettre de répondre aux objectifs éducatifs fixés (uniquement pour l'ACM 3-11 ans).

D'autre part elles doivent être adaptées aux envies et aux rythmes de l'enfant et du jeune adolescent. Une boîte à idées à été mise en place pour permettre à chacun de s'exprimer sur ses attentes.

Les plannings d'activités sont réalisés en réunion d'équipe et affichés dans les différents accueils.

Les activités doivent être un moment qui va permettre à l'enfant et au jeune adolescent de s'épanouir d'une manière générale. Ils doivent donc y participer de manière volontaire et non forcée. L'équipe d'animation devra alors trouver les moyens de les guider dans la réalisation, l'entraide, et dans l'encouragement à participer.

L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et du jeune adolescent, de ses capacités, de ses désirs et de sa volonté. L'Accueil Collectif de mineurs est un moment de loisirs, l'équipe d'animation de doit pas l'oublier.

L'équipe doit être en permanence disponible, à l'écoute et active.

Chaque tranche d'âge reste autonome durant la vie quotidienne et les activités, bien qu'il soit toujours possible que s'effectuent des activités communes (chansons, grands jeux…).

Les enfants sont répartis en fonction de leur âge dans l'un des groupes de vie :

- Les 3-4 ans
- Les 4-5 ans
- Les 5-6 ans
- Les 6-8ans
- Les 8-11 ans
- Les 12-15 ans (sur une autre structure)

N.B :

Ne jamais perdre de vue que tout est loisir. Parlons, décidons avec les enfants et les jeunes adolescents afin de tenir compte de leurs attentes, de leurs demandes ; pour cela des temps de parole sont mis en place, ils permettent également d'évaluer le fonctionnement du centre et de juger si nos objectifs ont été atteints.

Journée type

Journée type

ACM – 3/11 ans

Accueil et départ des enfants :

Les horaires

Les mercredis en période scolaire

- ***Matin* :**
- **7h30 – 9h**
- ***Soir* :**
- **17h00 à 18h15**

Les vacances scolaires :

- ***Matin :***
- **7h30 – 9h**
- ***Soir :***
- **17h00 – 18h15**

Le temps d'accueil est un moment clé de la journée. Il permet à chaque enfant d'arriver et de s'inscrire dans le groupe à son rythme. Certains enfants arrivent en pleine forme, prêt à se lancer dans des jeux ou des activités collectives. D'autres, réveillés trop tôt du fait que les parents travaillent, ont besoin de se retrouver au calme, de s'isoler, de finir de s'éveiller tranquillement.

L'aménagement de l'espace a alors toute son importance. La mise en place d'espaces d'activités diversifiées répond aux différents besoins des enfants, et favorise cet accueil individualisé.

Pendant les temps d'accueil les parents seront informés du fonctionnement de la structure, des projets en cours ou à venir mais aussi de la façon dont leur enfant vit sa journée.

La directrice et/ou les animateurs sont chargés de l'accueil des enfants et de leurs parents afin d'établir un contact personnalisé, d'être à l'écoute des problèmes éventuels, et notamment pour les plus petits, d'essayer que la transition se fasse en douceur.

Les parents sont tenus d'accompagner les enfants jusqu'à l'intérieur du centre et de les confier à un membre de l'équipe d'animation.

Tous les enfants sont ensuite regroupés dans une salle avec les animateurs pour participer à des ateliers libres.

Le temps d'accueil terminé, les enfants sont réunis dans la salle polyvalente Mistral 1 ou dans la cour pour **un petit temps de chansons**, qui permet de démarrer la journée dans la bonne humeur, de mettre à l'aise les plus timides et de créer une complicité supplémentaire entre les enfants et les animateurs. Ils sont ensuite répartis par groupes avec leurs animateurs respectifs afin de démarrer les activités de la journée.

Les activités du matin :

Les semaines et les journées à thème : un thème par mois sera retenu. Il permet d'articuler les activités entre elles sur un même sujet. Ainsi l'évasion se fera par les activités qu'engendreront ces thèmes.

Elles sont un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par « l'action » que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. A l'opposé d'une conception d'occupation ou de consommation, l'animateur met en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.
L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadres de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes...).

L'animateur favorise une démarche de projet, individuel ou collectif, et tente d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

Elles sont adaptées à l'âge des enfants et organisées dans le respect de la réglementation, elles sont suffisamment variées pour leur donner le choix. Elles sont étudiées en fonction des moyens matériels et financiers.

L'ACM est ouvert sur les activités culturelles, scientifiques et de loisirs de la vie locale. Des activités sportives peuvent être organisées mais nécessitent un animateur qualifié.
Le programme peut-être communiqué, dans ses grandes lignes aux parents, en précisant bien qu'il peut subir des modifications suite à l'écoute et à l'observation des enfants et des jeunes ou en fonction de la météo, des prestataires de service...

L'ACM est un lieu de loisirs, de vacances, un lieu de découverte et d'expression, un espace de liberté et de choix.

L'ACM doit permettre à l'enfant :

- de vivre un maximum d'expériences diversifiées
- d'apprendre la vie en collectivité
- de varier les temps d'activités dynamiques et les temps calmes, les activités collectives et les occupations individuelles.

Le repas :

Le repas est servi à table. Chaque groupe est installé à une table avec ses animateurs respectifs. Les enfants choisissent un chef de table qui s'assurera du bon déroulement du repas et si possible dans le calme.

Le repas est un temps de libre échange, où les animateurs peuvent établir un contact différent avec les enfants, être plus à leur écoute. Il est aussi un temps d'apprentissage de l'autonomie pour les plus petits, des règles de bonne tenue à table, de la découverte des saveurs.
En fin de repas, les enfants aident l'animateur à débarrasser la table et rangent leurs chaises.

Les activités de l'après-midi :

Elles sont basées sur le même principe que celles du matin.

Le goûter :

Il est préparé par la Chef de cuisine et est laissé à disposition de chaque groupe qui le prend librement quand bon lui semble entre 16h00 et 16h30.

Le départ du soir :

Il se fait à partir de 17h jusqu'à 18h15 et est basé sur le même principe que le temps d'accueil du matin.

Les sorties à la journée :

Décidées au préalable en concertation avec l'équipe d'animation et conformément au budget prévisionnel, elles auront lieu à raison **d'une par semaine pendant les vacances scolaires**.

Elles permettront aux enfants une évasion complète, et seront **aussi variées que possible** afin de faire découvrir aux enfants des activités, des lieux nouveaux, en y associant le plaisir **du pique-nique** en plein air (quand le temps le permet).

Jeux collectifs et grands jeux :

Très appréciés par tous les enfants, ils conduisent à un **esprit d'équipe** et de **solidarité**. Ils sont l'occasion de regrouper les différentes tranches d'âge et d'amener les plus grands à prendre en charge les plus petits. C'est aussi un moment de retrouvailles pour certains enfants (frères, copains...).

Les activités manuelles :

Elles aident à **développer l'habileté et le sens créatif** des enfants ainsi que leur **imagination.** Un vaste choix de matériel est à la disposition des animateurs qui veilleront à sa bonne utilisation.

ACM – 12/15 ans

Accueil et départ des jeunes adolescents :

Les horaires

Les vacances scolaires :

- ***Matin :***
- **8h30– 10h00**
- ***Soir :***
- **17h00 – 18h15**

L'arrivée et le départ des jeunes adolescents se font de façon échelonnée. Ils ont la possibilité d'arriver et de partir seul (pendant les temps d'accueil) si et seulement si l'autorisation est remplie par leur parent sur leur fiche sanitaire.

Sous la surveillance des animateurs, les temps d'accueil sont des moments de temps libre pour les jeunes adolescents. Ils leurs permettent de gérer eux-mêmes leurs activités, en utilisant le matériel à disposition (outil informatique, baby-foot, tennis de table, fournitures de loisirs créatifs, jeux de société,).

Le Club des Jeunes est avant tout un lieu d'accueil et d'écoute, pour les jeunes adolescents. Les temps d'accueil sont des temps riches en échanges, d'où émergent des projets, des remarques, qui sont pris en compte par l'équipe d'animation. Les animateurs sont à l'écoute du jeune public, et favorisent la parole, la prise d'initiative, le choix des activités.

Les activités et sorties :

L'équipe d'animation s'efforce de proposer des activités, animations et sorties aussi diverses que possible afin :

- de répondre tout d'abord aux attentes et aux besoins des jeunes,
- de favoriser la création de projets individuels ou/et collectifs,
- de favoriser des idées exprimées par les jeunes au cours de l'année, des opportunités du territoire et de l'actualité du moment.

Les jeunes sont encouragés à participer à la création des programmes afin de les valoriser en favorisant les prises d'initiatives pour les rendre plus autonomes et responsables dans les loisirs proposés en concertation. Priorité est donnée aux activités attrayantes, innovantes, culturelles. Certaines activités nécessitent des compétences techniques particulières, qui peuvent alors être assurées par des intervenants extérieurs à la structure.

Afin de surprendre, de captiver et de fidéliser le jeune adolescent l'animateur doit :

- élaborer des activités et des jeux spécifiques, plus techniques, plus sportifs en gérant la mixité du groupe
- permettre au jeune d'avoir des responsabilités
- permettre au jeune de pouvoir émettre un jugement, des critiques

- permettre l'autonomie tout en respectant le respect des règles de la vie de groupe
- privilégier les jeux, activités collectives et sportifs.
- avoir un sens du dialogue et une grande capacité d'adaptation.

Un programme d'animation par périodes de vacances scolaires est mis en place, et communiqué par distribution dans les établissements scolaires, presse locale, affichage dans les gymnases, mairie, publication sur le site internet de la municipalité et sur Facebook.

Le repas :

Le repas est un moment convivial qui réunit les jeunes adolescents et leurs animateurs. Il est servi à table au restaurant scolaire de l'école Frédéric Mistral. Le groupe mangera après le service des 3/11 aux alentours des 13h00. A la fin du repas, il aidera au débarrassage de la table.

A l'adolescence, le corps change et il a besoin d'énergie pour être en forme et bien grandir. Mais pas seulement ! Certains minéraux et vitamines doivent aussi être consommés en plus grande quantité pour assurer la croissance. Concrètement, il faut faire les bons choix dans son assiette et ne pas bouder certains aliments car ils sont tous utiles à l'organisme :

- **Les pâtes, le riz, les légumes secs** apportent de l'énergie pour tenir jusqu'au repas suivant.
- **La viande, le poisson et les œufs** apportent des protéines pour fabriquer les muscles.
- **Les fruits et légumes** apportent des vitamines, des minéraux et des fibres pour rester en forme.
- **Les produits laitiers** apportent du calcium et de la vitamine D pour la solidité des os.

Nous apportons donc une attention particulière à l'élaboration des menus qui sont soumis à une diététicienne qui veille au respect de l'équilibre alimentaire. Les produits frais, locaux et de saison, sont privilégiés.

Lors des sorties à la journée, un pique-nique sera préparé et fourni aux jeunes adolescents.

Vers 16h une collation leur sera également donnée, composée la plupart du temps de biscuits ou morceau de pain et d'un produit laitier ou d'un fruit.

Les veillées :

Des veillées peuvent être organisées le soir, après une journée passée au Club des Jeunes.
Ce sont des moments où les jeunes adolescents se retrouvent autour de jeux, participent à des sorties (match de foot, concert…) ou simplement débâtent et échangent autour de thèmes définis soit par les animateurs soit par eux-mêmes. Débutant après le repas, parfois pendant, ces veillées sont des moments très conviviaux.
La durée et l'heure de ces veillées peuvent varier en fonction du type d'activités proposées.

Les moyens

Les moyens

A.Moyens humains

Pour le bon fonctionnement de l'ACM, il est essentiel d'avoir une équipe d'animation **soudée** et **enthousiaste**, qui veille à créer une bonne ambiance, et, ce, en collaboration avec l'équipe technique qui assure la logistique.

- ✓ ***L'équipe d'animation***

LA DIRECTRICE

Outre son devoir de faire respecter la réglementation, elle a plusieurs rôles :

- **Responsable de l'ACM devant la Direction Départementale de la Cohésion Sociale**
- **Définit les orientations éducatives du service**
- **Représente l'institution**
  Assurer l'image institutionnelle de l'organisateur
- **Garante du Projet Pédagogique**
  Elaboration, déroulement, évaluation, évolution
- **Répond de la sécurité morale, physique et affective des enfants**
  À tout moment et en tout bien : règles d'hygiène et de sécurité
- **Responsable du cadre et du fonctionnement**
  Vis à vis de la loi (alcool, drogue, cigarette) du règlement interne de l'ACM
  Qualité logistique mise en place (locaux, matériel)
- **Chargée de la gestion administrative**
  Déclarations et rapports divers (Jeunesse et Sport, accidents de travail, sinistre, travaux…)
  Gestion informatique (Inscriptions des enfants et mises à jour du logiciel ABELLIUM)
  Dossiers des enfants : vérification et suivi, tenue journalière des états de présence
  Inventaire et commande des produits pharmaceutiques.
  Recrutement de l'équipe d'animation
- **Participe à la gestion budgétaire**
  Budget prévisionnel, bons de commandes, achats et gestion du matériel pédagogique et denrées alimentaires
- **Encadre l'équipe d'animation**
  S'attache à fournir à ses animateurs des conditions de travail optimales et veille à la cohésion de l'équipe.
- **Forme les animateurs stagiaires** *(conseils, évaluation).*
- **Rôle de médiatrice** *en cas de problèmes entre animateurs ou parents.*

- **Assiste à la commission des menus** *en relation avec la société de restauration, le cuisinier et la diététicienne*
- **Rôle d'animatrice**
  Elle n'appartient à aucun groupe particulier, mais vient en renfort lors des sorties et peut remplacer un animateur en cas d'absence ponctuelle.
- **Rôle d'assistante sanitaire**
  Assure les premiers secours en cas de nécessité et contrôle le cahier d'infirmerie.
  Connait les projets d'accueil individualisés.

L'ADJOINT PEDAGOGIQUE

Il travaille en partenariat avec la directrice, la seconde ou la remplace le cas échéant dans son action en **coordonnant l'équipe d'animation** et en veillant au respect du projet pédagogique.

LES ANIMATEURS

Le rôle des animateurs **n'est pas d'assurer la « garderie** » des enfants mais bien de s'investir pleinement dans un **réel travail d'animation** dans tous les domaines que cela implique. :

- **Responsables de leur groupe d'enfants**
  Assurent la sécurité
  Font respecter les règles d'hygiène
  Appliquent la réglementation
- **Rôle « d'Educateurs »**
  Dans les taches de la vie quotidienne
  Pour la vie en collectivité, l'acquisition de l'autonomie
  Pour le respect des règles de vie
- **Responsables de leurs activités**
  Et du matériel utilisé (bonne utilisation, rangement..).
  Ils doivent aussi tout mettre en œuvre pour motiver les enfants et rendre ses activités le plus attrayantes possible.
- **Rôle d'écoute**
  Auprès des enfants (discussion, chaleur affective..).
  Les animateurs se doivent d'être attentifs à l'état physique et psychologique de l'enfant et doivent informer le directeur de tout incident particulier le concernant.
- **Rôle d'assistance**
  Et de conseil auprès des stagiaires de leur groupe.

LES ANIMATEURS STAGIAIRES

Même rôle et même responsabilité que l'animateur.

- **Mise en place d'activités**
  Avec l'animateur responsable de groupe en appliquant les acquis du stage théorique.

LE SURVEILLANT DE BAIGNADE

Son autorité pendant le temps de baignade prédomine celle des animateurs.

- **Responsable de la sécurité**
  Des enfants lors des baignades.
- **Veille à la bonne qualité de l'eau**
  (Nettoyage, température…). Entretien quotidien de la piscine.
- **Tient à jour le cahier de piscine**
- **Responsable de la gestion de tout le matérie**l
  Et des jeux de piscine (mise en place, bonne utilisation, rangement…)
- **Responsable d'un projet d'activité**
  A faire mettre en place par les animateurs autour de l'eau.
- **Rôle d'animateur**
  Lors des sorties ou des jours de mauvais temps.

L'ASSISTANT SANITAIRE

L'assistant(e) sanitaire exerce une fonction capitale dans l'accueil collectif de mineurs. Il/elle assure le suivi sanitaire des enfants**.** Il connaît leur dossier médical (traitements médicaux, allergies, régimes alimentaires spécifiques...) et en informe l'équipe d'animation. Il prodigue les soins**,** administre les traitements médicaux **(avec ordonnance) et** agit face aux urgences**.**

Il/elle est également responsable du matériel sanitaire et de l'infirmerie. Il constitue, renouvelle et contrôle régulièrement le contenu des trousses de secours**,** s'assure que le registre d'infirmerie* est à jour**.** Il a toujours à sa disposition un exemplaire des fiches sanitaires de liaison des participants. Cette fiche permet de recueillir les renseignements médicaux qui pourront être utiles pendant le séjour de l'enfant.

***Le Registre d'infirmerie** récapitule jour par jour tout évènement d'ordre médical, en indiquant : l'enfant concerné, le type de blessure ou de maladie, les soins dispensés, …

- ✓ ***L'équipe technique***

LE CHEF DE GROUPE DU RESTAURANT SCOLAIRE

L'approvisionnement de denrées et d'assistance technique est géré par un sous-traitant (services SODEXO) en liaison froide.

A ce titre, c'est la société sous-traitante qui assure les missions suivantes :

- Elabore les menus avec une diététicienne en concertation avec la responsable de l'ACM lors de la commission des menus
- Elabore les fiches techniques de production
- Assure et optimise l'approvisionnement des denrées nécessaires à la réalisation des menus
- Apporte conseil et assistance au personnel

Le rôle du chef de groupe est le suivant :

- **Communique le nombre de repas journaliers**
- **Réceptionne et contrôle** *les livraisons*
- **Prépare les repas** *tout en adhérant au projet d'animation (menus à thème)*
- **Responsable de sa cuisine** et du **matériel** *dont il dispose (hygiène, conditions de stockage de la nourriture)*
- **Applique les normes HACCP**

LES AGENTS DE PROPRETE ET D'HYGIENE

Au sein de l'Accueil collectif de mineurs l'hygiène est primordiale.

Ils sont chargés d effectuer les travaux d'entretien courant.

Pour garantir une propreté absolue, des techniques spécifiques et des produits spéciaux sont utilisés.

LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques ont pour mission principale de maintenir en bon état de fonctionnement les locaux de l'Accueil Collectif Mineurs en fonction des besoins.

✓ ***Les partenaires***

L'ETAT

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
Elle est l'organisme de tutelle de l'ACM :

- Elle délivre l'habilitation
- Elle propose un soutien technique et pédagogique durant le fonctionnement du centre
- Elle propose des formations
- Elle peut aider financièrement et de manière ponctuelle au fonctionnement de projets particuliers

Elle soutient l'émergence de politiques globales en faveur des enfants et des jeunes.

LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le département : le service de Protection Infantile du Conseil Général propose un soutien technique, donne un avis pour l'accueil des moins de 6 ans et aide financièrement au démarrage du centre.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

La Caisse d'Allocations Familiales apporte le conseil technique et participe au soutien financier dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et de la Prestation de Service Ordinaire de l'ALSH.

LES PARENTS

Nous développons un partenariat avec les familles des enfants et des jeunes accueillis.
La directrice rencontre les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter le projet.

L'équipe d'animation organise également des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes:

- Réunions d'information,
- Organisation de moments festifs auxquelles les familles sont conviées...
- Diffusion également d'un programme indicatif de nos activités et projets.

LES PRESTATAIRES DE SERVICES

Les activités dites à risques étant interdites aux animateurs BAFA, soit l'ACM fait appel à des professionnels qualifiés, soit il achète des prestations de services à des organismes spécialisés, qui recrutent les animateurs diplômés d'état.
Le choix des prestataires et les relations que l'on établit avec eux vont conditionner le bon déroulement des activités et l'intégration dans le projet pédagogique du centre.

B. Moyens matériels

LE TRANSPORT

- Mis à disposition d'un minibus par la mairie (essentiellement utilisé pour le Club des Jeunes)
- Location d'autocars

Le transport en commun d'enfants fait l'objet d'une commande de transport entre l'organisateur et le transporteur et donne lieu à l'établissement d'un ordre de mission, qui doit pouvoir être présenté par le chauffeur à toute réquisition des autorités chargées du contrôle.

Cette commande fixe les modalités d'exécution du transport :

- les horaires, y compris les temps et lieux d'arrêt, qui doivent être appropriés et qui peuvent être modifiés dans l'intérêt des enfants ou en cas de force majeure.
- Les mesures à prendre en cas d'incendie -panne ou autre- pour assurer la sécurité et l'acheminement du groupe à destination.

LE MATERIEL

Il est important que tous les animateurs et les enfants prennent soin du matériel mis à disposition. Ils doivent l'entretenir, le nettoyer et le remettre à sa place initiale et ce, dans l'intérêt de tous.

L'évaluation

L’évaluation

- ✓ Le dernier jour, l’équipe de direction, l’équipe d’encadrement, le personnel technique, et aussi les enfants se réunissent sous forme de forum sur les moments passés pendant le séjour, ce qu’ils ont aimé, ce qui leur ont plu, et ce qu’ils ont moins aimé pour essayer de faire mieux au prochain séjour.

- ✓ Elle peut aussi être faite à l’aide d’une grille d’évaluation, basée sur le savoir, savoir-faire, savoir-être.

- ✓ Mais aussi elle peut se faire aussi sous forme de questionnaire, distribué au préalable, avec des questions fermées, plus facile à comprendre pour les enfants. Une partie expression libre sera laissé disponible pour exprimer leur ressenti et pour qu’il puisse rester à la fin une trace écrite.

- ✓ En ce qui concerne les parents, on peut aussi leur faire passer un questionnaire glissé dans le sac de leur enfant.

- ✓ Bien entendu il y aura des réunions bilans tous les jours afin de recueillir des ressentis et de pouvoir intervenir le plus rapidement possible.

Rôle formateur du directeur

1. Avant

- Etre attentif à l’équilibre de la répartition des animateurs stagiaires et diplômés dans la composition de l’équipe.
- Accueillir les stagiaires en s’informant de la manière dont ils ont vécus leur stage théorique.
- Les questionner sur leur représentation du rôle d’animateur.
- Veillez à clarifier les intentions éducatives de l’équipe de direction en poursuivant l’implication des animateurs dans la demande de l’élaboration du projet pédagogique.

2. Pendant

- Etre présent dans le temps prévu pour échanger.
- Clarifier les modalités de fonctionnement
- Cerner l’aide à apporter à l’animateur stagiaire en fonction des problèmes rencontrés sur le terrain
- Attentif et disponible d’une manière générale.

3. Après

- Mettre en place des temps de bilan : celui-ci leur est d'autant plus productif qu'il aura été préparé en amont en permettant au fur et à mesure au stagiaire d'acquérir des réflexes et des éléments d'analyse sur son vécu, sur son implication et sa perception.

Gestion du personnel

Un directeur est un manager d'équipe et il doit parfois faire face à des conflits. Il doit chercher à les régler de la façon la plus rapide possible sans mettre en danger l'équipe. Les adultes doivent savoir se remettre en question et s'écouter les uns les autres. Les éventuels conflits entre adultes ne doivent pas avoir de conséquences sur la qualité de gestion de groupe d'enfants surtout en matière de sécurité. Chaque personne de groupe enfant comme adulte, fera en sorte de respecter les règles de vie fixées en début de séjour, ce qui évite des problèmes.

Droits et devoirs de chacun

- Toute **violence physique ou verbale**,
- Tout **comportement indécent, amoral ou irresponsable**,
- Toute **consommation ou détention de stupéfiants**,
- Tout **état d'ébriété**,

ENTRAINERA UN RENVOI IMMEDIAT ET SANS CONDITION.

- La **sécurité des enfants** est le maître mot, tout manquement entraînera **sanction.**
- Les animateurs s'efforceront d'avoir une **tenue** et **une hygiène correcte**.
- **La ponctualité est de rigueur**. Alternativement, les horaires des animateurs sont définis selon un planning établi par la directrice.
- Il est scrupuleusement **interdit de fumer** dans les locaux et en présence des enfants. Un temps de pause **d'un quart d'heure** est prévu pour les animateurs pendant le temps calme. Libre à eux de s'organiser pour assurer la rotation de surveillance des enfants.
- L'utilisation du portable est scrupuleusement interdite pendant les heures de travail (y compris les réunions et les sorties). Il ne pourra être utilisé que pendant la pause.
- Les **relations « très amicales** » entre animateurs **ne sauraient être tolérées** pendant les heures d'ouverture de Centre.
- Les **fiches de renseignements** des enfants sont **strictement confidentielles.** Les informations qu'elles contiennent ne devront être consultées par l'animateur qu'en cas de nécessité et en aucun cas être divulguées.
- Tout le personnel de l'association est tenu au **secret professionnel**. Aucun propos externe ne saurait être toléré et tout écart sera sévèrement puni (renvoi automatique).
- La réglementation applicable aux ACM est à disposition dans le bureau pour quiconque souhaiterait la consulter.

Et avant tout dans un seul but :

LE BIEN ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES ADOS !